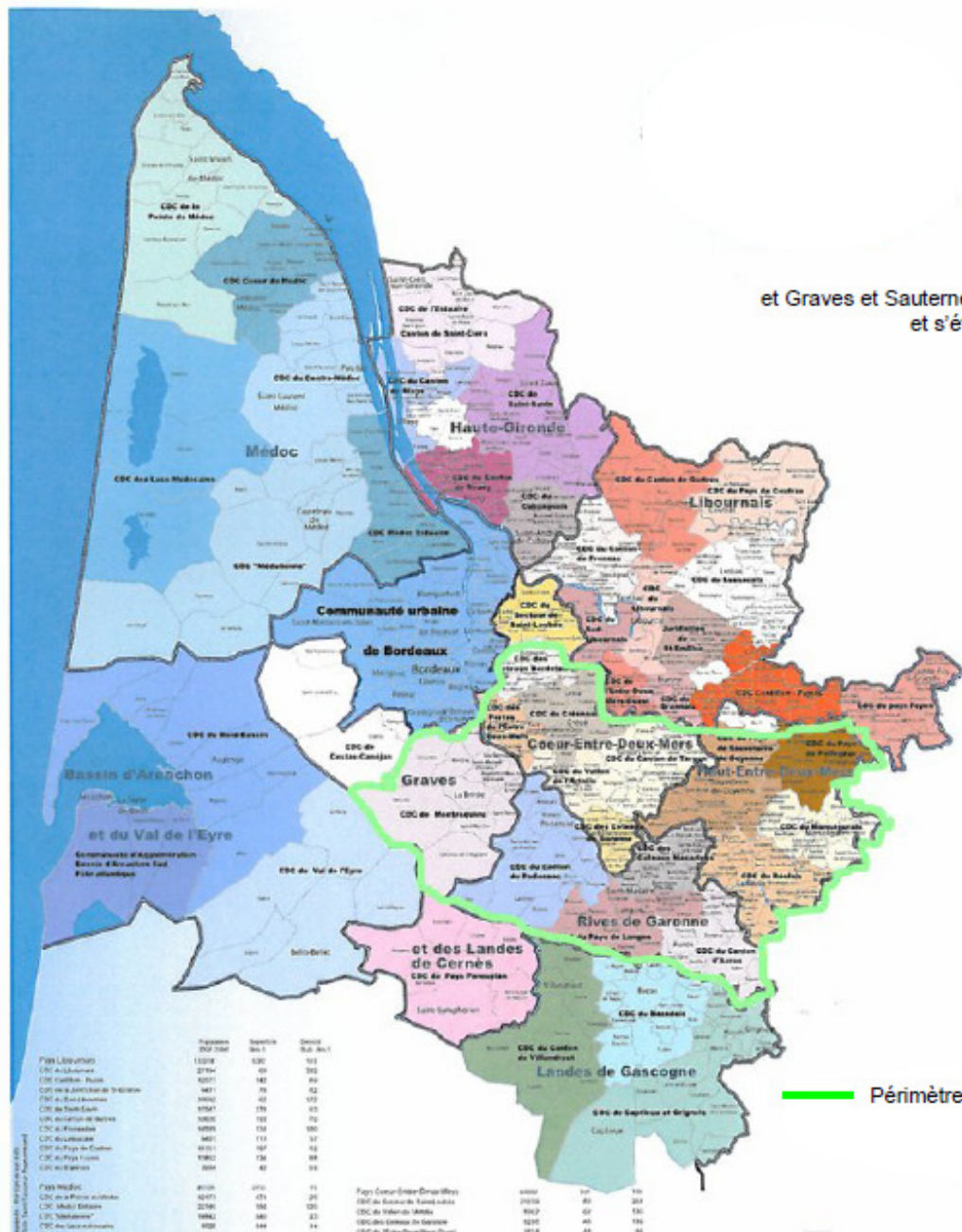


**ANNEXE 1 : Les bases du projet PLFI EDMGS 2011-2013**



**CANDIDATURE  
PROGRAMME LOCAL DE FORMATION INTERFILIERES**

**2011 - 2013**



## 1) Présentation du territoire du PLFI

Les territoires Entre-deux-Mers et Graves et Sauternes se situent au cœur du vignoble Bordelais et s'étendent des portes de Bordeaux vers le sud et vers l'est du département de la Gironde.

### 1.1 données de cadrage

Les deux territoires regroupent :

- 185 communes
- 13 Communautés de Communes
- 4 Syndicats Mixtes de Pays (loi LOADT du 25 juin 1999)
- 155 500 habitants
- 6 770 lits touristiques marchands
- 350 prestataires, professionnels touristiques (NB : un prestataire peut adhérer à plusieurs OT)
- 10 syndicats viticoles

— Périmètre du territoire de projet PLFI

Depuis 2004, les deux territoires se sont engagés dans le programme régional Destination Vignobles dont l'objectif est de professionnaliser la filière œnotouristique en Aquitaine. A travers leurs programmes d'actions respectifs, les deux territoires se retrouvent dans un enjeu majeur :

**Renforcer l'attractivité du territoire par la mise en produit touristique de filières**

**Une méthode en deux temps a été développée sur les deux territoires :**

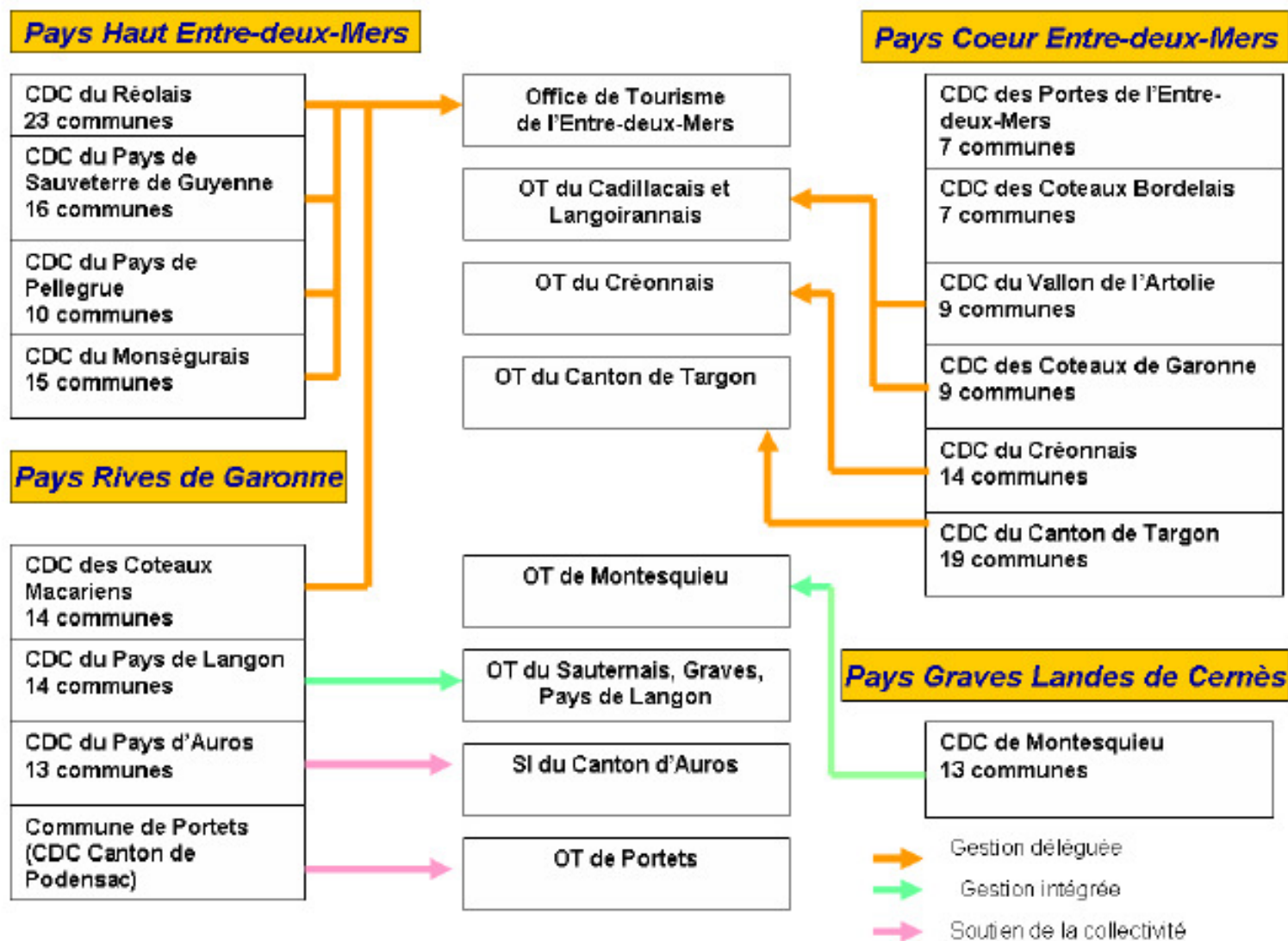
a) Structuration de l'offre :

Dans une logique de consommation œnotouristique "mettre en tourisme le vignoble" en associant toutes formes de prestataires touristiques. : Hébergeurs, restaurateurs, propriétaires récoltants, sites naturels et patrimoniaux, musées et écomusées, entreprises liées au vin, entreprises liées à la gastronomie...etc.

b) La mise en place de Routes des Vins :

- une fois l'offre structurée et adaptée.
- pour travailler les clientèles de transit et de séjour.

1.2 l'organisation touristique sur le territoire (en référence au Code du tourisme)



### 1.3 Gouvernance du programme

1	<p>La gouvernance du PLFI est assurée par les animateurs respectifs des territoires</p> <p><i>Destination Vignobles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entre-deux-Mers</li> <li>- Graves Sauternes</li> </ul>	<p><b>OTEM Pays touristique de l'Entre-deux-Mers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 CDC réparties en 3 Syndicats Mixtes de Pays</li> <li>- 4 Offices de Tourisme</li> <li>- 1 Syndicat d'Initiatives</li> </ul> <p>Sous l'égide du Conseil des Vins de Graves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Office de Tourisme du Sauternais, des Graves et du Pays de Langon</li> <li>- Office de Tourisme de Montesquieu</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 CDC réparties en 2 Syndicats Mixtes de Pays</li> <li>- 3 Offices de Tourisme</li> </ul>
2	<p>La coordination est déléguée aux OT en Graves et Sauternes</p>	<p>Office de Tourisme du Sauternais, des Graves et du Pays de Langon Office de Tourisme de Montesquieu</p>
3	<p>Les Office de Tourisme présents sur le périmètre du PLFI et acteurs de la démarche</p>	<p>Office de Tourisme du Sauternais, Graves, Pays de Langon</p> <p>Office de Tourisme du Créonnais</p> <p>Office de Tourisme du Cadillacais Langoirannais</p> <p>Office de Tourisme du Canton de Targon</p> <p>Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers</p> <p>Office de Tourisme de Montesquieu</p> <p>Office de Tourisme de Portets</p> <p>Syndicat d'Initiatives du Canton d'Auros</p>

## 2) Eléments contextuels

---

### 2.1 Maintenir le dynamisme d'un PLF qui s'achève :

Les deux territoires achèvent un Programme Local de Formation (PLF 2008-2010) qui a regroupé et formé une partie du personnel des Offices de Tourisme.

Les Offices de Tourisme bénéficiaires du PLF avaient ciblé quatre objectifs :

Objectif n°1

Faire de l'accueil un outil force de vente au profit de l'offre touristique locale.

Objectif n°2

Pérenniser les services commerciaux en place sur le territoire de projet

Objectif n°3

Contribuer à l'accroissement des retombées économiques.

Objectif n°4

Positionner l'Office de Tourisme comme chef d'orchestre du développement touristique local.

Pour y parvenir 4 axes de formation pour le PLF ont été arrêtés et priorisés.

Axe 1 : Production Commercialisation

Axe 2 : Animation d'un réseau de prestataires

Axe 3 : Techniques de vente

Axe 4 : Tableau de bord / reporting

## 2.2 Affiner l'approche marketing :

Les résultats et outils de mise en pratique obtenus démontrent qu'il est nécessaire d'engager un temps de formation à l'attention des prestataires du territoire désormais.

Il s'agit d'être dans une suite logique de mise en œuvre d'un projet de développement touristique autour de la formation.

### Constat d'une méthode en 5 étapes non aboutie :

#### **1) Adaptation de l'offre**

Labellisation des produits et prestations par des marques de qualité

*Effectuée depuis 2004*

#### **2) Démarche Qualité**

Formation des acteurs

*Non développé*

#### **3) Production**

Création de produits journées, courts séjours, séjours.

*Effectué depuis 2004*

#### **4) Mise en marché**

Vente de produits journées, courts séjours, séjours

*Effectué depuis 2004*

#### **5) Ingénierie animation**

Accompagnement et animation permanente

*Effectuée depuis 2004, mais limitée par manque d'outils et de connaissance des acteurs*

Il s'agit de boucler cette méthode appliquée par de la formation pour les acteurs et par les acteurs.

### 2.3 Conforter le rapprochement des deux territoires par de la mutualisation et des échanges :

#### > Route des Vins

Bénéficier de l'expérience et de l'expertise en matière de mobilité et d'e-tourisme sur la route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes.

En 2010, Graves et Sauternes va faire migrer le contenu de son outil GPS mobilité vers une solution smart phone, tout en enrichissant et en simplifiant l'accès au contenu et son renseignement.

L'Entre-deux-Mers souhaite développer le même projet ; simplification pour les acteurs et utilisateurs.

Il s'agit de :

- Réfléchir aux applications techniques (site Internet, outils mobilité)
- Réaliser les éditions dédiées
- Créer du contenu éditorial contributeur de sites Internet multiples
- Harmoniser l'offre oenotouristique entre les territoires concernés et les outils de promotion associés.

#### > Signalisation routière

Réciproquement, il est proposé de croiser également les expériences en matière de signalétique routière touristique. Graves et Sauternes s'appuyant sur le travail réalisé en Entre-deux-Mers et le groupement de commande signalétique.

De son côté Graves et Sauternes souhaite mener une réflexion sur la signalisation routière et souhaite s'appuyer sur le travail fait en Entre-deux-Mers pour que la signalisation touristique soit cohérente au niveau départemental.

Se distinguent 3 besoins :

- Signalisation générale des entreprises
- Signalisation des entrées / sorties de la Route des Vins
- Signalisation des itinéraires thématiques



### 3) Les bases du projet interfilières 2011-2013

---

Les deux territoires souhaitent engager une démarche locale de professionnalisation des acteurs touristiques sur 3 ans, avec un contenu réajusté chaque année.

La formation est utilisée dans une logique de projet et de développement touristique de territoire. Démarche soutenue et animée par les OT et le(s) pays touristique(s) en local. La promotion de cette action de formation devra être largement communiquée auprès du public ciblé, mentionné dans la partie « public concerné » des deux axes de formation décrits ultérieurement. Ce travail sera mené en priorité par les OT concernés par le projet.

Deux axes ont été retenus et sont proposés par la présente candidature :

- **Axe 1**        **Circuits courts et Agritourisme**
- **Axe 2**        **Promouvoir son offre sur Internet**

Ces deux axes sont prioritaires dans :

- Les programmes Destination Vignobles des deux territoires
- Les chartes et contrats de pays des Syndicats Mixtes des deux territoires